

ASSOCIATION « Les Amis de l'Auberge de Jeunesse Adveniat »

-:~::~-

Association régie par la loi de 1901

**Siège social :
Maison provinciale de la Province de France des Augustins de l'Assomption
79, avenue Denfert-Rochereau
75 014 Paris**

-:~::~-

RAPPORT MORAL ET FINANCIER établi par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} avril 2011

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

- Situation et évolution de l'activité de l'Association au cours de l'exercice.

Le projet – faire vivre de façon originale une auberge de jeunesse chrétienne à Paris - qui est la raison d'être de votre association s'est concrétisé avec une ouverture effective à la fin du premier semestre 2010.

Le « Groupe de travail », dont faisait partie votre Président, activé fin 2008 pour préparer l'ouverture a continué de se réunir régulièrement au premier semestre.

Votre association a été représentée aux différentes manifestations organisées pour l'inauguration.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis, autour de Didier Remiot, le 16 octobre, afin :

- de partager un bilan des premiers mois de fonctionnement ;
- d'imaginer la façon d'élargir le premier cercle des amis ; dans cet esprit, votre Conseil a initié une réflexion sur des modifications statutaires ;
- et de renouveler et poursuivre la communication sur le projet (un neuvième numéro de la newsletter a été envoyé fin janvier).

Une manifestation festive organisée début janvier 2011 à l'auberge a permis à l'ensemble des personnes associées au projet – salariés, bénévoles, amis – de faire mieux connaissance entre elles et avec les lieux.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Avec l'ouverture de l'auberge, c'est une autre longue aventure qui commence et il nous revient d'aider dans la durée ceux qui portent au quotidien le projet. Ceci, en tenant compte de la réalité du fonctionnement de l'auberge et de la façon dont sont perçues et reçues les propositions par ceux qui la fréquentent.

L'Assemblée de ce jour doit nous permettre d'échanger sur la meilleure façon de le faire en recueillant toutes vos suggestions et propositions.

COMPTES

Les mouvements financiers de l'exercice écoulé se sont limités à l'encaissement de cotisations et dons pour un montant total de 310 Euros (30 cotisants et un donateur) et au financement à hauteur de 596 Euros, en puisant sur les recettes encore disponibles des années antérieures, l'impression de tracts.

ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

- Aucun mandat de membre du Conseil d'Administration n'arrive à expiration.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration